

pollution de l'air à l'ozone  
promouvoir les transports publics pour améliorer la  
santé

**La Suisse romande connaît actuellement un épisode de pollution atmosphérique dû aux concentrations élevées d'ozone. En conséquence, la Ville de Lausanne relaie les recommandations émises par les cantons romands auprès de la population ainsi que l'action de promotion des transports publics lancée par le gouvernement vaudois.**

Les conditions météorologiques actuelles, associées aux émissions polluantes, entraînent de fortes concentrations d'ozone. A Lausanne, le niveau de pollution relevé le 2 juillet 2015 dépasse la norme de 120 µg/m<sup>3</sup> fixée par l'ordonnance sur la protection de l'air pour s'élever à 171 µg/m<sup>3</sup>, juste au-dessous du seuil de 180 µg/m<sup>3</sup> considéré comme «pollution élevée». La situation météorologique de ces prochains jours restant caniculaire avec la présence d'un puissant anticyclone, ces concentrations vont probablement continuer à augmenter et dépasser ce seuil. Ces conditions sont un facteur aggravant pouvant avoir des conséquences sanitaires pour une partie de la population.

Afin de limiter au maximum les sources de pollution, l'usage des transports publics est ainsi fortement encouragé. Pour promouvoir cette action, le Conseil d'Etat vaudois lance, en coordination avec le canton du Valais, sa campagne « Bol d'air ». Un bon de 20.- est offert jusqu'au 9 juillet pour l'achat d'un abonnement demi-tarif *Découverte*, valable 2 mois. Le bon est disponible dans l'édition du 4 juillet du journal 24 Heures ou sur le site de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch/air](http://www.vd.ch/air)).

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

Lausanne, le 3 juillet 2015